

# Déroulement de la Formation Préparatoire à l'Herboristerie

## 1<sup>re</sup> année FPH1

à partir du 5 septembre	<b>préinscription FPH1</b>	
janvier	<b>inscription définitive FPH1</b>	
à partir du 4 janvier	<b>► début FPH1</b> <b>nous vous envoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 exemplaires du dossier d'inscription (à signer) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le contrat <b>FPH1</b></li> <li>- les dispositions financières</li> <li>- le règlement intérieur.</li> </ul> </li> </ul>	
février	<b>nous vous renvoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 exemplaire du dossier signé par l'ARH-IFH</li> <li>• 1 convocation pour le regroupement élèves/professeurs + le programme à Valence TGV (salle à côté de la gare) :</li> <li>- 1 week end en mars pour les sessions 1 et 2</li> <li>- 1 week end en mai pour la session 3</li> </ul>	
mars	<b>regroupement élèves/professeurs</b>	(sous réserve des conditions sanitaires.)
avril	mars <b>ou</b> mai, selon session	
mai	<b>regroupement élèves/professeurs</b>	(sous réserve des conditions sanitaires.)
juin juillet août	<ul style="list-style-type: none"> <li>• envoi du programme de la session en présentiel.</li> <li><b>session en présentiel</b> « plantes médicinales et aromatiques sauvages (PPAM) »</li> <li>• identification terrain/salle/étude des caractères médicinaux.</li> <li>• rencontre avec les acteurs de la filière : cueillettes, transformations.</li> <li>• ateliers : cosmétique, teintures, tisanes, etc.</li> <li>• conférences, visites, remise à niveau Chimie et TP : savons, huiles essentielles, etc.</li> </ul>	
	<b>nous vous remettons :</b>	
	• livrets de cours + exercices + calendriers	
septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque mois (suivant le calendrier donné) (le calendrier de remise des exercices vous est communiqué à la session en présentiel)</li> <li>• retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.</li> <li>• envoi de la convocation pour le regroupement élèves/professeurs + le programme</li> </ul>	
octobre à février	• contrôles continus	
mars	<b>inscription FPH2</b>  <b>à partir de début mars</b>	<b>nous vous envoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 exemplaires du dossier d'inscription (à signer) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le contrat <b>FPH2</b></li> <li>- les dispositions financières</li> <li>- le règlement intérieur.</li> </ul> </li> </ul> <b>nous vous renvoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 exemplaire du dossier signé par l'ARH-IFH</li> <li>• le dossier stage professionnel</li> </ul>
avril mai	<b>nous réceptionnons :</b>	<b>nous vous envoyons :</b>
	• conventions de stage professionnel	• le programme de la session en présentiel

## 2<sup>e</sup> année FPH2

juin ou juillet	<b>contrôle de connaissances FPH1</b> <b>► début FPH2</b> <b>session en présentiel</b> « plantes médicinales et aromatiques de culture » <ul style="list-style-type: none"> <li>• rencontre avec les professionnels filière : culture, transformation / visite / conférence</li> <li>• ateliers : tisanes, galénique, gemmothérapie, chimie.</li> </ul>
août	<b>nous vous remettons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• livrets de cours + exercices + calendrier</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• stage professionnel avec convention</li> </ul>
septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque mois (suivant le calendrier donné) (le calendrier de remise des exercices vous est communiqué à la session en présentiel)</li> <li>• retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.</li> </ul>
octobre novembre	<b>regroupement élèves/professeurs</b> (sous réserve des conditions sanitaires.)
décembre	• contrôle continu + stage professionnel avec convention
janvier	<b>nous vous envoyons :</b>
février mars	• les échantillons de plantes sèches à connaître
avril	• contrôle continu + stage professionnel avec convention
mai	<b>inscription au contrôle de connaissances fin FPH2.</b>
juin	• révision de toutes les matières FPH2 (dont plantes sèches)
juillet	• remise du rapport de stage (2 exemplaires)
août	<b>contrôle de connaissances FPH2</b>  <b>nous vous renvoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les notes du contrôle de connaissances vous sont envoyées.</li> <li>• 1 exemplaire du rapport de stage.</li> </ul>
septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous vous proposons des <b>MODULES DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE</b> ( Prérequis: l'attestation de compétences préparatoire au métier d'herboriste, délivrée par l'ARH-IFH)</li> </ul>

**Attestation de compétences préparatoire au métier d'herboriste décernée par l'ARH et remise lors de l'assemblée générale.**

## Modules de spécialisation professionnelle

	<b>MODULES DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE</b> <b>Ces modules optionnels font l'objet d'un paiement séparé.</b>
septembre octobre novembre décembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Module 1 : "SAVOIR ANIMER"</b> Savoir animer des sorties botaniques et des ateliers thématiques autour des plantes. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENTIEL À CHALENCON.</li> <li>• <b>Module 2 : "CRÉER SON HERBORISTERIE"</b> Gérer une herboristerie et accueillir avec les conseils appropriés. Préparations galéniques. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENTIEL À CHALENCON : COURS - CONTRÔLE CONTINU - STAGE.</li> <li>• <b>Module 3 : "CRÉER SA MICROFERME EN PPAM"</b> Transformations dont séchage. Partage d'expériences. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENTIEL À CHALENCON.</li> </ul>